Syndicat
CHÈRE DON ISAC

CONTRAT TERRITORIAL EAU

CHERE DON ISAC

2020-2022

BILAN TECHNIQUE ET FINANCIER

MAITRES D'OUVRAGES ASSOCIES

LES PARTENAIRES FINANCIERS DU CT EAU

1. PRESENTATION DU CONTRAT TERRITORIAL EAU 2020-2022 CHERE DON ISAC

a. Les acteurs

Ce contrat s'inscrit dans une stratégie et une feuille de route 2020-2025 validées par le comité de pilotage du CT Eau.

1 structure porteuse
Syndicat Chère Don Isac

4 Maîtres d'ouvrages associés
Atlantic 'Eau
Conseil Départemental de Loire-Atlantique
Fédération de Pêche de Loire Atlantique
Terres de Lien

5 financeurs signataires
Agence de l'Eau Loire Bretagne
Conseil Régional Pays de la Loire
Conseil région Bretagne
Conseil Départemental de Loire-Atlantique
Conseil départemental d'Ille et Vilaine

b. Les données financières

Montant prévisionnel total : 8 826 440 € TTC

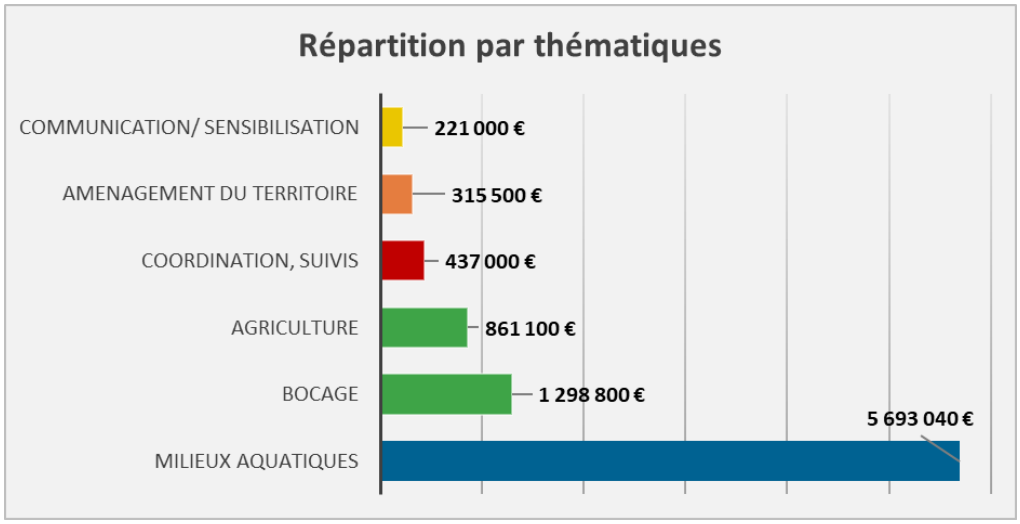

Montant prévisionnel des cofinancements : 5 827 676 €

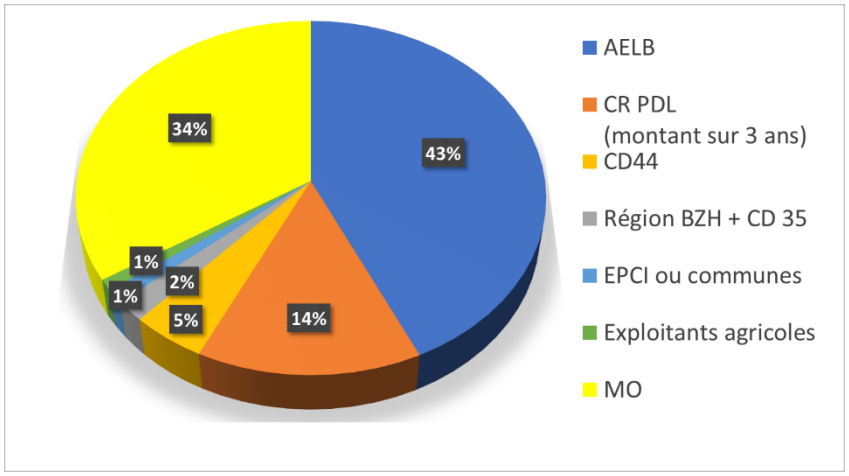

Participation Maîtres d'ouvrages	**2 998 764 €**
Syndicat Chère Don Isac	2 307 566 €
Conseil Départemental 44	518 333 €
Atlantic' Eau	91 000 €
FD Pêche 44	47 364 €
Terres de Lien	34 500 €

2. BILAN QUANTITATIF DU CONTRAT TERRITORIAL EAU 2020-2022 CHERE DON ISAC

Le bilan présenté prend en compte les réalisations jusqu'au **31 octobre 2022**

a. Bilan technique

Ce bilan technique présente le niveau de réalisation de quelques actions pour chaque thématique tous maîtres d'ouvrage confondus.

Niveau de réalisation			
faible	réalisation		élevée
0-25%	25-50%	50-75%	75-100%

Thématique	Indicateurs		2020	2021	2022	2020 - 2022	Taux de réalisation
ilieux aquatiques	Linéaire de cours d'eau restaurés (km)	Prévu	16,6	25,7	29	71,3	80%
		Réalisé	15,7	20,3	21	57	
		A terminer en 2023 (concertation & intervention ripisylve réalisées)			9,4	66,4	93 %
	Restauration petite continuité	Prévu	44	32	29	105	61 %
		Réalisé	27	24	14	65	
	Etudes (investissement)	Prévu	3	9	1	13	24 %
		Réalisé	0	2	1	3	
Bocage	Planter et restaurer le maillage bocager	Prévu (km)/ renégocié en 2021	15	15	15	45	72 %
		Réalisé	6,5	8,9	17 ✶	*32,4*	
			+ 6 kms sur l'Aron par Bretagne Porte de Loire Communauté				
	Accompagnement des groupes communaux bocage et des dynamiques de protection du bocage (inventaires bocagers)	Prévu	10	10	12	32	69 %
		Réalisé	10	11	0	21	
	Valorisation du bocage (Journées techniques/formations)	Prévu	8	8	8	24	8 %
		Réalisé	0	0	2	2	
✶ *Conventionnés (en cours)*							
Agriculture	Diagnostics d'exploitation	Prévu	30	30	30	90	49 %
		Réalisé	0	23	21	44	
	Groupes d'échanges thématiques	Prévu	9	3	7	19	21 %
		Réalisé	0	2	2	4	

	Journées techniques et formations	Prévu	4	4	11	19	26 %
		Réalisé	0	1	4	5	
Accompagnement collectivités	Diagnostics économie d'eau	Prévu	0	10	10	20	0 %
		Réalisé	0	0	0	0	
Sensibilisation	Défi-citoyens (Nbr de structures mobilisées)	Prévu	10	10	10	30	27 %
		Réalisé	8	0	0	8	
	Programme pédagogique Nombre de classes	Prévu	10	10	10	30	156 %
		Réalisé	15	16	16	47	

La carte ci-après présente les résultats quantitatifs par masse d'eau, pour 2020 à 2022.

LEGENDE
Linéaire de cours d'eau restaurés
Nombre de petits ouvrages supprimés, aménagés
Linéaire de haies plantées
Nombre d'inventaires bocagers réalisées
Nombre de diagnostics agricoles réalisés
Nombre de classes sensibilisées

Syndicat CHÈRE DON ISAC

CARTE LOCALISATION ACTION

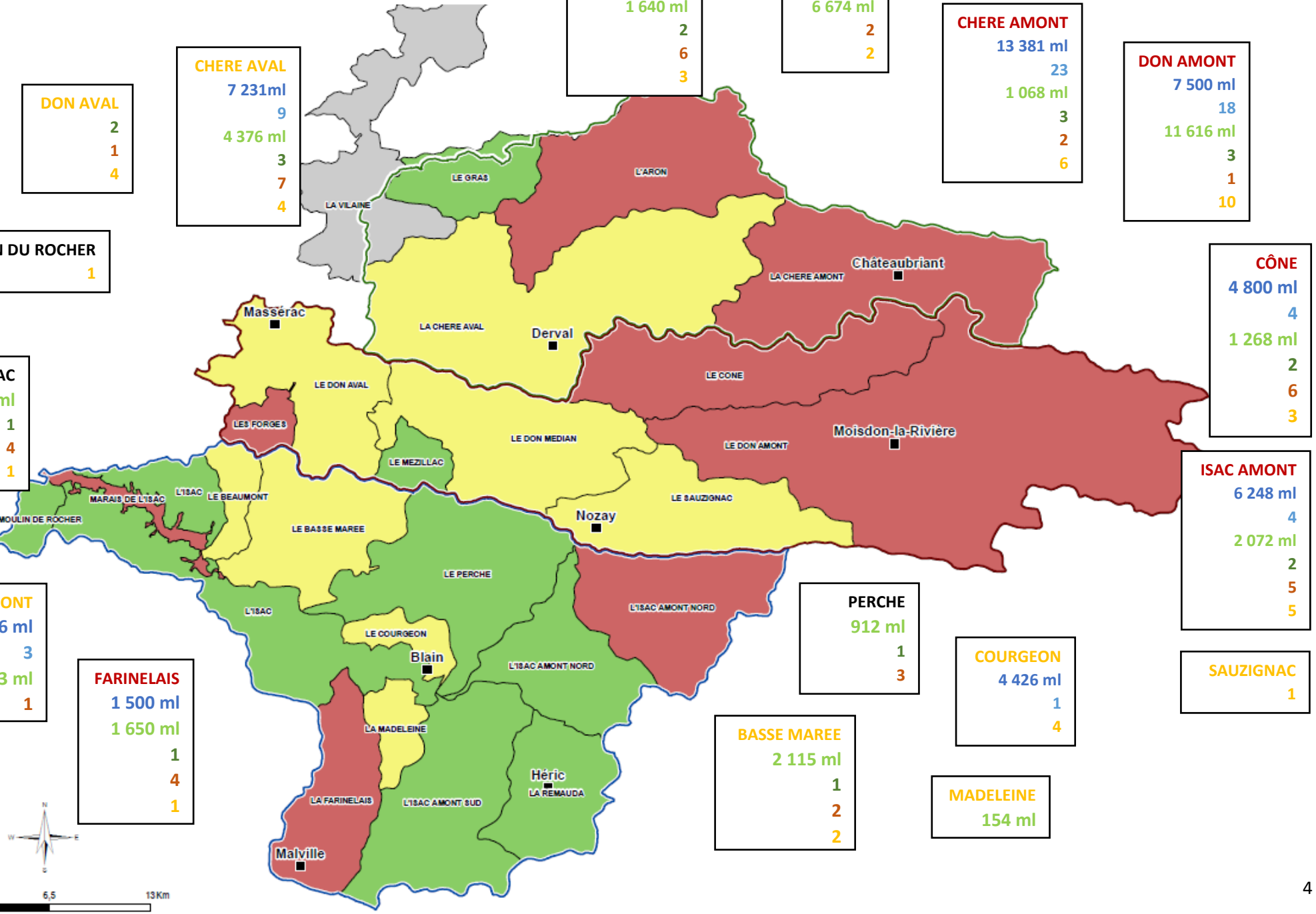

DON AVAL
2
1
4

CHERE AVAL
7 231ml
9
4 376 ml
3
7
4

DON MEDIAN
1 640 ml
2
6
3

ARON
6 674 ml
2
2

CHERE AMONT
13 381 ml
23
1 068 ml
3
2
6

DON AMONT
7 500 ml
18
11 616 ml
3
1
10

MOULIN DU ROCHER
1

CÔNE
4 800 ml
4
1 268 ml
2
6
3

ISAC
515 ml
1
4
1

ISAC AMONT
6 248 ml
4
2 072 ml
2
5
5

BEAUMONT
5 996 ml
3
2 653 ml
1

PERCHE
912 ml
1
3

COURGEON
4 426 ml
1
4

SAUZIGNAC
1

FARINELAIS
1 500 ml
1 650 ml
1
4
1

BASSE MAREE
2 115 ml
1
2
2

MADELEINE
154 ml

b. Bilan financier

Le bilan présenté prend en compte les dépenses TTC engagées et réalisées jusqu'au 31 octobre 2022.
Une majorité d'actions se réalisent sur 2 années budgétaires : ce bilan financier ne fait apparaître que les actions payées ou factures validées.

Taux de réalisation global

TTC	Prévu	Engagé	Réalisé	Taux d'engagement	Taux de réalisation
TOTAL	**8 826 440 €**	**5 632 041 €**	**4 250 119 €**	**64 %**	**48 %**

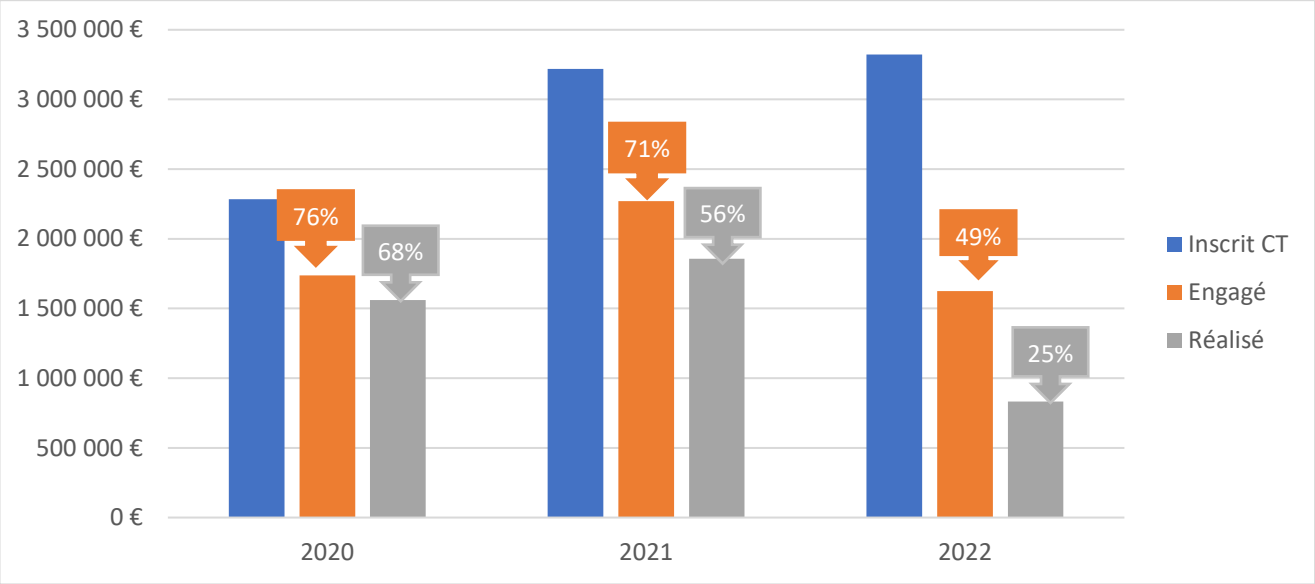

Taux de réalisation par maître d'ouvrage

Maître d'ouvrage	Prévu	Engagé	Réalisé	Taux de réalisation
Syndicat Chère Don Isac	7 647 419 €	5 308 171 €	3 553 354	46 %
Conseil Départemental 44	545 000 €	AutoF	499 498 €	92 %
Fédération Pêche 44	190 019 €	160 019 €	96 028 €	51 %
Terres de Lien	69 000 €	0 €	6 610 €	10 %
Atlantic Eau	305 000 €	98 851 €	53 479 €	35 %
CC NOZAY	40 000 €	45 000 €	41 150 € €	103 %

Taux de réalisation par thématique

TTC	Prévu	Engagé	Réalisé	2020	2021	2022	Total
Milieux aquatiques	5 124 705 €	3 037 787 €	2 702 381 €	79 %	52 %	39 %	53 %
Agriculture	529 600 €	306 602 €	155 760 €	47 %	41 %	13%	34 %
Bocage	985 300 €	473 814 €	314 721 €	36%	59%	6%	34%
Accompagnement collectivités	167 000 €	7 725 €	4 503 €	0 %	10 %	0 %	3 %
Sensibilisation	90 000 €	62 500 €	37 542 €	82 %	43 %		

Communication	32 000 €	12 000 €	11 450 €	95 %	0 %	0 %	32 %
Suivi qualité	54 500 €	28 280 €	25 230 €	37 %	83 %	Non prévu	46 %
Coordination / Animation	1 843 333 €	1 703 333 €	998 533 €	84 %	84 %		

Bilan financier par année et par volet en dépenses

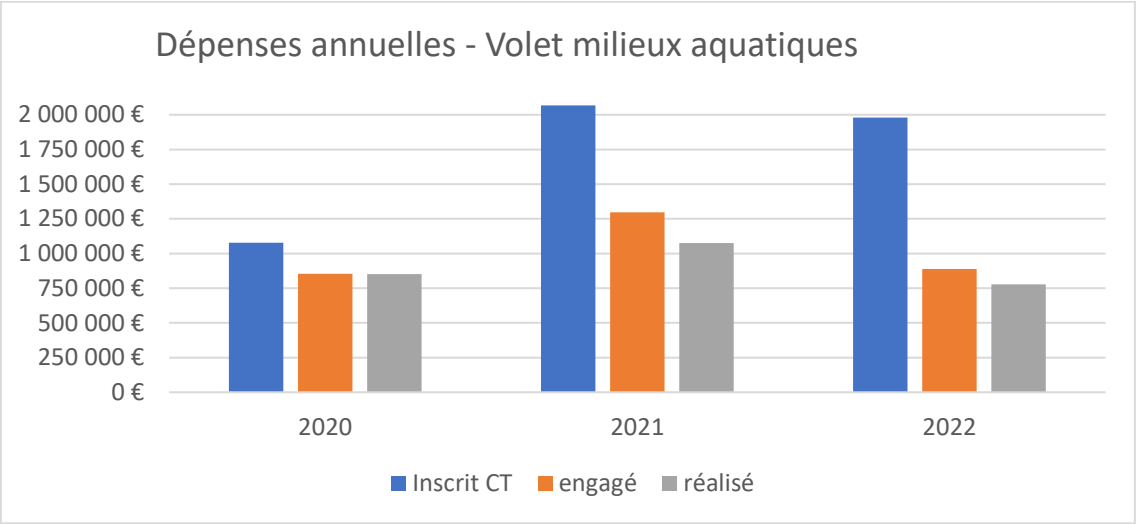

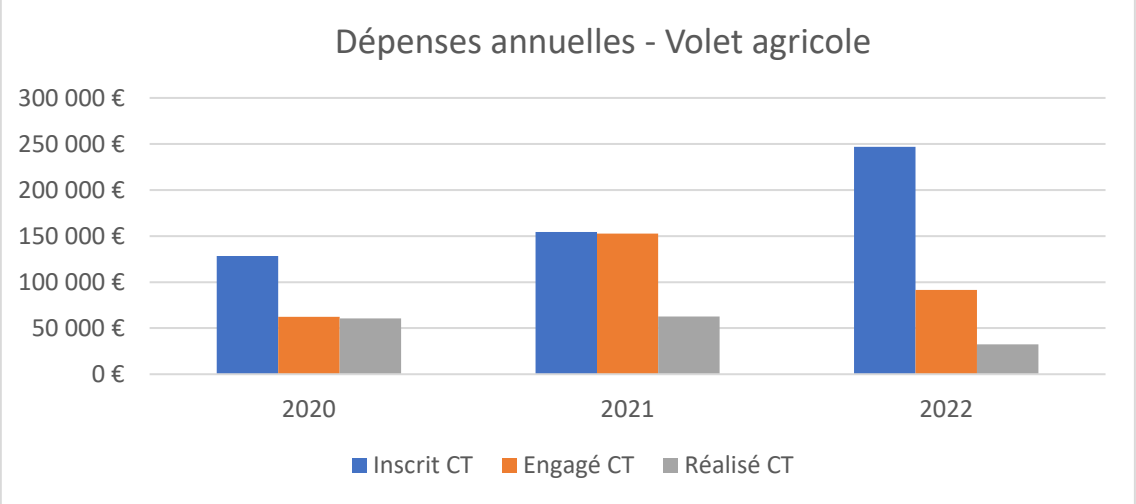

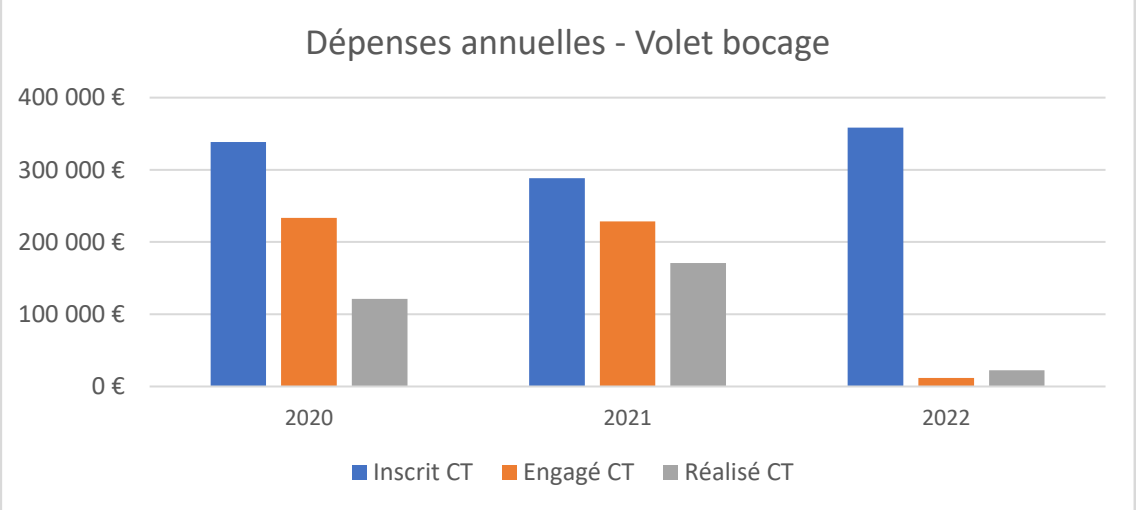

Bilan financier en recettes

Une majorité d'actions se réalisent sur 2 années budgétaires : ce bilan financier ne fait apparaître que les subventions reçues

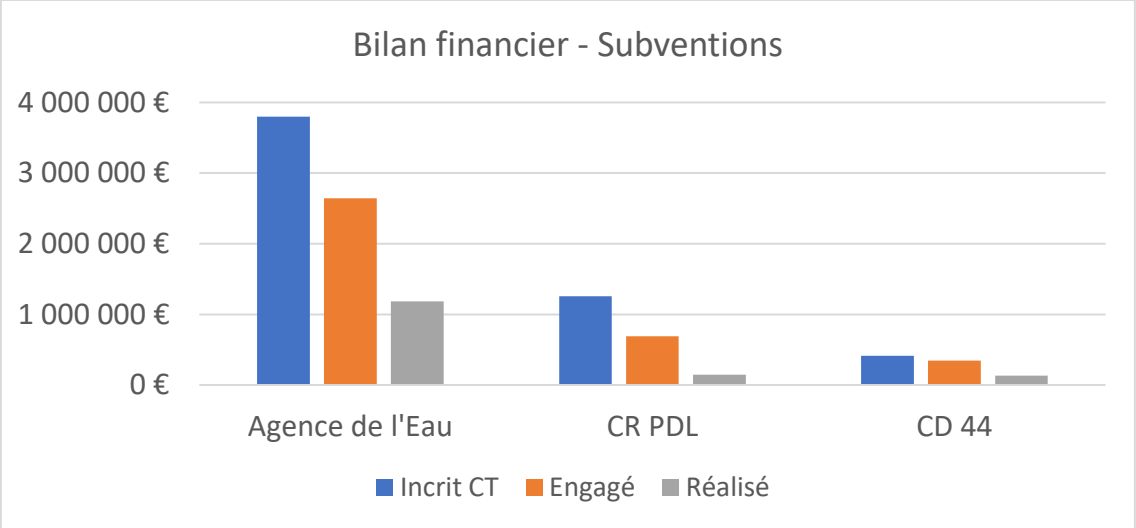

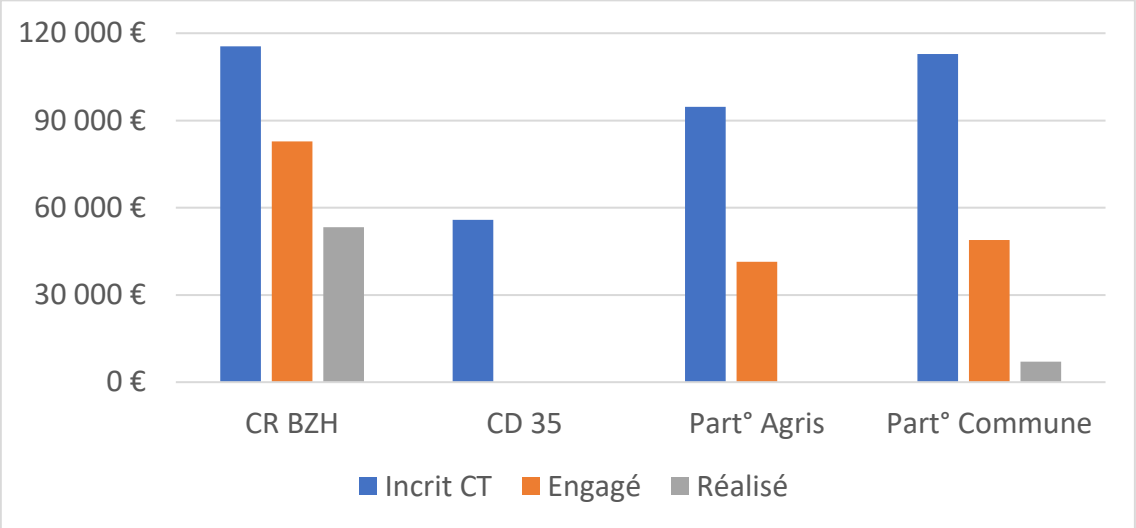

c. Analyses par volet et par maître d'ouvrage

Syndicat Chère Don Isac

Milieux aquatiques
Malgré une 1ère année du CT Eau marquée par le contexte sanitaire et le processus de fusion, les actions prévues ont pu être engagées dans la grande majorité. Les travaux de restauration du lit mineur est l'action la plus importante du syndicat en termes de moyens humains et financiers (80% du volet engagé). Plus de 200 riverains ont été rencontrés dans le cadre de ces travaux ;le syndicat a obtenu plus de 96% d'acceptation des travaux et ainsi a réalisé 55 kms de restauration. Cependant, des contraintes externes ont eu un impact sur la réalisation technique de ces travaux induisant un décalage dans la réalisation des travaux : - Contraintes réglementaires : pas d'intervention sur la ripisylve ou sur lit avant le 1er août et fin des travaux le 30 octobre - Conditions hydrologiques : suspension temporaire ou définitive des chantiers - Compétences de certaines entreprises : perte de temps car reprise des travaux A noter aussi, en interne, une évolution du pôle Milieux Aquatiques en charge de ces actions : 3 Techniciens MA en 2020 -> 5 TMA en 2022 (1 départ en mai 2022 d'un technicien expérimenté et arrivée de 3 TMA entre octobre 2021 et juin 2022 avec moins d'expériences) -> Nécessite un temps d'appropriation des actions, du territoire et des acteurs -> Choix de prioriser sur les travaux de restauration du lit mineur mais en diminuant l'ambition en 2022 (décalage d'une partie des linéaires dans le CT Eau 23-25). Enveloppe d'environ 600 000 € TTC non engagés. Le programme MA est issu de la fusion des 3 programmes MA des anciens syndicats. Plus de 10 sous actions constituent ce programme. Les travaux de restauration du lit mineur nécessitent un certain temps de préparation et de suivi au détriment de la réalisation d'autres actions. Ainsi la restauration de la petite continuité a été partiellement réalisée. Un certain nombre d'ouvrages ont été fléchés hors secteur de restauration du lit et n'ont pu être pris en compte par manque de temps et par cohérence. Enfin, le Syndicat a fait le choix de ne pas engager certaines actions : - Enlèvement d'embâcles : c'est un devoir du riverain. Depuis 2020, le Syndicat a pris la décision de n'intervenir que sur les embâcles posant un problème de continuité, de sécurité. (0,5 % du budget prévu utilisé) - Restauration de la continuité Liste 2 : Compte-tenu de l'évolution de la réglementation (Loi climat et résilience du 22/08/2021) , le Syndicat a informé le COPIL en octobre 2021 de la mise en standby de cette action en attendant la transcription du texte par les services de l'Etat . - Restauration des marais de l'Isac : gestion complexe et conflictuelle des niveaux d'eau + forte problématique de développement de la Jussie -> curage des douves ->Pertinence de l'action ? A noter également les réalisations suivantes : - Étude sur le bassin versant de la Chère pour la programmation des actions MA 2023-2025 - Étude sur la basse Vallée du Don pour travaux de restauration du lit, pour lutter contre la Jussie en 2023-25, dans une stratégie préventive et non curative - Étude de suppression de 2 plans d'eau - Film sur les travaux de restauration des cours d'eau

Agriculture

La première année du contrat a permis de coconstruire le plan d'actions agricole reposant sur l'accompagnement individuel et collectif des agriculteurs pour aller vers l'évolution des systèmes à l'échelle des masses d'eaux prioritaires du bassin versant.

En 2021, 23 diagnostics systémiques ont été réalisés (avec les partenaires techniques CAPDL, CIVAM 44, CAP 44, et le GAB 44) et deux groupes d'échanges thématiques ont travaillés sur 2 enjeux : l'autonomie protéique et la réduction du risque de transfert de polluants. En parallèle, un stagiaire de Master 2 a développé un outil de diagnostic unique, avec une approche « système » de l'exploitation (« Diagnostic Eau et Agriculture ») ayant vocation à être utilisé à partir de la campagne 2022.
Une journée technique « augmenter sa couverture du sol pour diminuer le recours aux pesticides » a été coanimée avec Atlantic'eau, sur le territoire du captage prioritaire de Saffré, en partenariat avec Terrena, l'UD CUMA, GAB 44 et le CIVAM 44.

En 2022, sur les 29 pré-diagnostics effectués, 21 ont pu aboutir sur un diagnostic réalisé, selon le modèle unique, par la Chambre d'Agriculture PDL. Deux groupes d'échanges ont été constitués pour la campagne 2022-2023 : « améliorer l'autonomie protéique » et « réduire le travail du sol et l'usage des pesticides ».
3 journées techniques ont été organisées, dont une en coanimation avec Atlantic'eau, et un concours « prairies humides » a été coorganisé avec l'EPTB Eaux et Vilaine.
Face aux multiples sollicitations du terrain concernant la gestion quantitative de la ressource en eau, le syndicat a coconstruit une réflexion stratégique appliquée au contexte agricole et monter un projet partenarial avec le CEREMA sur ce sujet à l'échelle du bassin : faisabilité d'un modèle de gestion durable et collective de l'eau.
En complément, le PAEC Chère et Don a été élaboré puis déposé à l'automne 2022 en partenariat avec la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire et le CIVAM 44, sur un territoire test pour 2023 : Don amont.

Le pôle agricole était organisé avec des postes mixtes agricole bocage en 2020. Une restructuration, deux remplacements d'animatrices et une spécialisation est effectuée dès début 2021 sur la thématique agricole (1 ETP) et bocage (2 ETP), avec remplacement de la responsable de pôle. Cette réorganisation nécessite un temps d'appropriation des missions, du territoire et de ses acteurs pour construire une relation de confiance et assoir la légitimité des actions menées.

Aujourd'hui le programme agricole est construit avec un rythme de croisière sur ces actions phares. Une augmentation de l'ambition du projet agricole est prévue sur le CTEau n°2 2023-2025 (avec 0,3 ETP en renfort).

Bocage

Le syndicat a construit sa dynamique bocagère 2020-22 autour de la restauration et de la préservation du maillage bocager mais également de la sensibilisation afin d'accompagner la protection du bocage existant sur les bassins versants. Notons que le programme signé en 2020 était surdimensionné, mais une re ventilation en cours de CT Eau 1 a aidé à adapter les projets aux effectifs humains affectés à la thématique.

En 2020, le syndicat fusionné a poursuivi son programme de plantations bocagères existant. Cette campagne permet d'afficher : 20 bénéficiaires à la plantation sur 13 communes (6 500 ml). La campagne d'inventaires bocagers a également démarré avec 10 inventaires.

En 2021, la campagne de plantation 2021-22 a permis de réaliser un linéaire de 8 900 ml (14 400 ml concertés) correspondant à pas moins de 7 réunions de concertations collectives, 28 concertations individuelles, 23 bénéficiaires et 15 communes. Le delta entre le kilométrage concerté et planté rappelle que nous sommes sur une démarche volontaire ciblée sur des zones restreintes (masses d'eaux prioritaires). Dix nouveaux inventaires bocagers (plus finalisation d'un accompagnement initié par le syndicat de la Chère) ont été lancés avec pas moins de 100 réunions de préparations et de concertations collectives avec les acteurs impliqués dans la démarche. Ce temps d'animation territoriale est primordial pour construire une stratégie pérenne et maintenir durablement le bocage dans le territoire. De plus, cette animation est levier important pour favoriser les plantations.

Sur le volet sensibilisation, plusieurs ateliers ont été réalisés (chantiers participatifs de plantation avec une école primaire d'Erbray, avec les centres de formations agricoles et des salariés, visite de terrain en partenariat avec Haie Fay bocage), ainsi que des interventions auprès des jeunes et futurs agriculteurs.

L'année **2022** est marquée par une modification majeure dans la stratégie financière et administrative du dispositif d'aide à la plantation avec le programme Liger bocage, sur fonds du Plan Relance. Le changement de modalités techniques et financières, les ajustements constants conjugués à un contexte géopolitique difficile a fortement perturbé les concertations et le message diffusé sur le territoire. Néanmoins, 24 300 mètres linéaires ont été concertés et 17 000 mètres linéaires de promesses de plantation à date du 1er octobre 2022. Le premier projet agroforestier en parcours à volaille est également créé. Nous enregistrons depuis quelques reports et/ou annulation de projets en raison de la lourdeur administrative des dossiers de subvention et au mode d'accompagnement du SCDI, suite au nouveau dispositif. Le portage partiel des travaux oblige les agriculteurs à assurer la logistique pour cette campagne 2022-23 avec un contexte où la disponibilité des plants et des équipements de protection/piquets est faible.
Concernant les inventaires bocagers et pour faire face à la surcharge de travail, la programmation est reportée en 2023. Une première journée technique bocage est réalisée avec une montée en puissance de l'animation territoriale (sensibilisation grand public foire de Béré, journées du patrimoine, présentation rencontre régionale de l'AFAC, …).

Le pôle bocage a été confronté à un contexte externe difficile qui a fortement compromis le programme de plantation sur le terrain. Notons que le pôle a vécu une restructuration et une spécialisation des postes début 2021 avec le départ et le remplacement de deux animatrices et de la responsable de pôle. Une création de poste financée intégralement par les EPCI membres a eu lieu en septembre 2021, pour ce programme Liger Bocage. L'animatrice a quitté ses fonctions durant sa période d'essai. Un remplacement sur le poste a été effectué début janvier 2022. L'équipe opérationnelle est aujourd'hui stabilisée avec le projet de création d'un nouveau poste pour le CT Eau 2 pour venir renforcer l'équipe en place (0,7 dédiée à la plantation bocagère).

A la fin de la 3ème du contrat, le projet bocager connaît une forte dynamique, avec une émergence de nouveau besoins d'accompagnement technique :étude préfaisabilité gestion et valorisation via une filière bois bocage (partenariat CEREMA) et augmentation des plantations bocagères.

Accompagnement collectivités

Thématique nouvelle dans les CT Eau et innovante en 2020
Difficulté du Syndicat à mobiliser les élus locaux et partenaires techniques, accentuée par le contexte sanitaire et la nouvelle mandature. Besoin de convaincre pour être associés aux projets locaux nécessitant une expertise du volet Eau, en tant que facilitateur et aide à la décision, sans faire d'ingérence dans les compétences propres des collectivités locales en aménagement du territoire (le SCDI n'est pas PPA obligatoire).
Inventaires zones humides : sur les 13 communes fléchées dans le CT (mises à jour demandée par le SAGE), 4 communes ont démarré leur inventaire, 5 n'ont pas répondu et 4 le font sous maîtrise d'ouvrage de la CC de Nozay. Retard dû à des difficultés avec le prestataire et le manque d'un CCTP unique du SAGE.
Départ de l'animateur printemps 2022 : difficulté à recruter -> pas de remplaçant.e 2nd semestre 2022
Pour le prochain CTEau , souhait de développer un partenariat plus fort aves collectivités en recentrant les missions sur l'enjeu Eau et Urbanisme mais aussi sur les économies d'eau. L'accompagnement des collectivités nécessite aussi du temps et une implication de leur part.

Sensibilisation

Défis citoyens : Arrêt de l'action en 2021 -> demande beaucoup de temps en interne pour une mobilisation des associations relais (en nombre très limité sur ce territoire) -> pas de reprise dans le prochain CT Eau
Programme pédagogique : Action fortement appréciée des élu.e.s et des enseignant.e.s, pas de soucis de mobilisation, nombre élargi à 15-16 classes/an au lieu de 10 (coanimation associations CPIE Val de Vilaine et Bretagne Vivante et Atlantic Eau) -> continuité de cette action avec objectif de reconnaissance par l'Education Nationale

Communication
Chargé de communication recruté, 0,5 ETP (03/20-09/22), pour éviter l'externalisation des coûts et mettre en place la stratégie de communication, le logo du SCDI, la charte graphique, un site internet provisoire,… L'animateur était chargé du Projet prospectif (financé hors CT Eau, par AAP Innovation dans les CT Eau de l'AE) pour l'autre 0,5 ETP. Ce projet prospectif d'un an, avec un panel large d'acteurs du territoire, était destiné à coconstruire une vision commune et à définir des principes d'actions sur les trois enjeux innovants : eau et urbanisme, filière bois bocage et solidarité financière petit cycle-grand cycle de l'eau. Il va se poursuivre avec les EPCI membres, les communes, grâce au partenariat CEREMA, à partir de 2023. Les cibles de communication sont par ordre de priorité: les élus, les agriculteurs et le grand public Micro-actions de communication privilégiées, en s'appuyant sur l'équipe et en passant par les communes ou EPCI Nouveau Site internet mis en ligne en septembre 2022, financé hors CT Eau (AAP Innovation de l'AE) Souhait de continuer à développer une culture commune de l'eau en valorisant les actions et les acteurs sur le territoire mais la communication nécessite des compétences et du temps -> objectif de créer 0,5 ETP sur cette mission (mutualisation envisagée avec une structure homologue et voisine)
Suivi qualité des masses d'eau
Stations à suivre mal identifiées dans le CT Eau : identification des besoins avec partenaires -> nombre de stations revu à la baisse. Difficulté avec le prestataire nécessitant une vérification poussée des résultats et des documents fournis. Question sur la pertinence du suivi des masses d'eau pour mesurer l'impact des actions CT Eau au vu du caractère multifactoriel des sources de dégradation , du pas de temps et de l'inertie du système.

Conseil Départemental de Loire Atlantique

Milieux aquatiques	Ensemble des actions réalisées en autofinancement - Restauration du lit d'un affluent du Perche réalisé mais projet simplifié - Acquisition foncière Marais de l'Isac : concerne plusieurs parcelles mais pour des coûts minimes - Arrachage mécanique et manuel de la jussie sur le canal de Nantes à Brest : nécessaire à la navigation

Fédération de Pêche et de Protection des MA 44

Milieux aquatiques	Etude sur la fonctionnalité des ZH pour le fraie du Brochet va permettre de cibler des zones à restaurer lors du prochain contrat. Les travaux de restauration morphologiques du ruisseau de Gravotel se sont achevés en 2022. - Les sommes engagées ont été intégralement dépensées. Le budget alloué n'a pas permis de réaliser l'ensemble du linéaire prévu (1960m). Les secteurs les plus dégradés ont cependant été restaurés (1500m). Campagne annuelle de lutte contre les plantes invasives : 5 sites sur les deux bassins versant de l'Isac (zone humide de Tressé, de Carheil et de Pont Nozay) et du Don (étangs des Hubertières et de Beaumont). Les conditions météorologiques très hétérogènes sur ces 3 années rendent difficile l'estimation des besoins d'une année sur l'autre. Un rapport détaillé sera réalisé comme chaque année et envoyé aux financeurs. Les travaux de restauration du ruisseau du pont Serin devraient débutés à l'hiver2022/2023. Les démarches de concertation sont en cours.

Fondation Terres de Lien

Milieux aquatiques	Actions partiellement réalisées mais sans financement dans le cadre du CT Eau (ENS 49) Restauration du lit du ruisseau du Duron (500 ml) non réalisé car coût sous-estimé et ambition des travaux réduits car nécessité de bloquer la circulation des poissons d'élevage situé dans l'étang en aval du projet

Atlantic Eau

Agriculture	Initialement prévue en 2020, la signature de la charte « tous InnEAUv'acteurs » qui vise (à horizon 2040) le non usage de produits phytosanitaires sur le bassin de Saffré (captage Grenelle) a eu lieu le 22 mars 2021. La signature de cette charte a été accompagnée par le recrutement d'une ingénieure agricole dédiée à temps plein à l'animation de cette dernière. Cette charte possède 2 volets agricoles et non agricoles. Des actions agricoles ont pu être déployées plus intensément sur le bassin à partir de l'automne 2021 (dans un contexte néanmoins limitant avec la pandémie de Covid). Ces actions portent leurs fruits et vont être poursuivies dans le cadre du prochain CT Eau.

3. CONCLUSIONS

a. Bilan du CT Eau 2020-2022

Ce 1er Contrat Territorial Eau Chère Don Isac porté par une structure jeune (1er janvier 2020) a été intense pour la nouvelle équipe politique et technique. Malgré des aléas liés aux contextes externes et internes et des actions basées sur le volontariat, les actions ont pu être lancées dans leur grande majorité.

Cependant, la feuille de route élaborée en 2019 à 3 voix (3 ex syndicats de rivière) s'est avérée trop ambitieuse et n'a pas assez pris en compte, entre autres, le temps nécessaire à la mise en place et au fonctionnement du nouveau syndicat. De plus, le turn over au sein de l'équipe a retardé la mise en place de certaines actions.

Le CT Eau Chère Don Isac fait partie des premiers contrats de ce type à avoir été signé en Loire-Atlantique. Il n'existe donc pas de cadre type et de documents de référence, notamment pour le bilan à 3 ans. De plus, celui-ci doit être réalisé alors que les actions sont à peine mises en place. Le suivi des financements nécessite un temps important. Celui-ci est d'autant accentué par des modalités hétérogènes entre les financeurs (plus de 80 dossiers déposés sur les 3 ans par le syndicat).

b. Vers un nouveau CT Eau 2023-2025

Ajustements nécessaires par volet

Fin 2019, les 3 anciens syndicats de la Chère, du Don et de l'Isac avaient validé une stratégie territoriale et une feuille de route pour 6 années se déclinant en 2 contrats opérationnels pour les périodes triennales 2020-2022 et 2023-2025.

Le projet territorial qui avait été validé avant la fusion avait pour but de répondre aux enjeux des trois

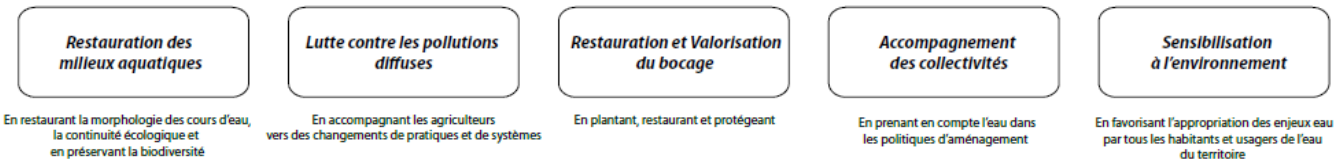

bassins versants, aux attentes locales et aux objectifs réglementaires.Il se déclinait en 5 thématiques, en 2019 :

Des masses d'eau prioritaires avaient aussi été validées où il était nécessaire de massifier concomitamment les actions milieux aquatiques/bocage/agriculture.

Ce nouveau Contrat Territorial Eau 2023-2025 s'inscrira dans la stratégie et la feuille de route validée fin 2019 par les 3 anciens syndicats.

Ce programme ajusté prendra en compte le bilan du précédent contrat, les besoins face au contexte et les opportunités qui se présentent sur notre territoire tout en répondant à la stratégie et feuille de route validées fin 2019.

Syndicat Chère Don Isac

Volet milieux aquatiques

Dans la continuité des actions menées lors du CT Eau 2020-2022 avec :

- une montée en puissance des travaux de restauration du lit mineur,
- un travail à développer avec les DDTM 44 et 35, sur la réduction de l'impact des plans d'eau

Les ajustements prévus au CT EAU 2023-2025 sont les suivants :

- Etude programmation MA 2023-2025 sur le bassin versant de la Chère : Validation par le COPIL d'un programme plus ambitieux que lors de la feuille de route-> prise en compte enjeux plans d'eau, linéaire de restauration lit mineur plus important, ajustements des coûts.
- Etude Basse Vallée du Don : Validation par le comité de suivi de l'étude de travaux de restauration du lit pour lutter contre la Jussie sur les 6 prochaines années avec une 1ère année expérimentale -> projet en lien avec la FD de Pêche et l'EPTB Eaux et Vilaine.
- Mise en stand by des travaux d'arrachage mécanique dans les marais de l'Isac : étude/audit portée par Eaux et Vilaine (animateur site Natura 2000 et gestionnaire des ouvrages de régulation des niveaux d'eau), en lien avec le Département de la Loire-Atlantique (propriétaire du Canal) pour discuter du devenir de ces marais et aboutir à un règlement d'eau
- Des maîtres d'ouvrages associés plus nombreux qui s'engagent sur de nouvelles actions en complément des actions du syndicat

Volonté de stabiliser le pôle milieux aquatiques à 5 technicien.nes pour le prochain CT Eau (pas de 6ème poste) : ajustements des linéaires de restauration du lit (sur la base de 5 kms/TMA/an)

- Don : suppression de quelques linéaires non pertinents
- Isac : priorité à la masse d'eau de l'Isac amont (captage AEP de Saffré) ; masse d'eau prioritaire de la Farinelais-> travail en lien avec DDTM 44 sur les plans d'eau, travaux sur cours d'eau décalés
- Chère : priorité à la masse d'eau de l'Aron,
- travail en lien avec les Départements sur les ouvrages hydrauliques routiers

Volet agriculture

Le second CT Eau inscrit et renouvelle son plan d'actions phare (diagnostics systémiques « eau & agriculture » -> groupes d'échanges thématiques) avec l'accompagnement collectif via des formations et journées techniques agricoles. Une mobilisation et un accompagnement des EPCI est essentielle pour contribuer à l'essor d'une agriculture et d'une alimentation respectueuse de la ressource en eau. Des liens se créent désormais avec des EPCI, sur les projets PAT, PAAT, PCAET...

Une impulsion sera donnée au territoire avec l'ouverture de MAEC sur la masse d'eau pilote du Don amont, via un projet multi-partenarial entre le syndicat, la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire et le CIVAM 44, pour un an. Un bilan sera réalisé à un an pour analyser le déploiement du projet sur le territoire et son éventuel élargissement aux autres masses d'eaux du Don et de la Chère.

Sur le volet gestion quantitative en agriculture, une étude de pré-faisabilité pour analyser la disponibilité de la ressource et les besoins en eau sera réalisée à travers le modèle STRAT'EAU grâce à l'accompagnement du CEREMA. L'objectif est d'obtenir un modèle étayé appliqué au contexte local pour bâtir un discours coconstruit avec les acteurs techniques et partenaires financiers autour de la gestion quantitative durable et collective. 0,3 ETP supplémentaires seront affectés au pôle pour répondre à l'augmentation de l'ambition du projet agricole.

Atlantic'Eau

Atlantic'eau poursuit les actions engagées avec comme fil rouge d'accompagner les agriculteurs aux évolutions de systèmes. En parallèle, l'objectif d'aller vers le non usage des produits agro pharmaceutiques de synthèse d'ici 2040 à travers des PSE, des MAEC (dès 2023). L'animation de groupe, le montage de projets de filières et la valorisation économique en lien avec la charte se poursuivent sur le second CT Eau. 0,8 ETP sont maintenus sur les 3 années du contrat pour faire vivre la charte et ses actions.

Volet Bocage

Le volet bocager poursuit son programme avec une augmentation significative du linéaire de haie à planter (37 km/an). Il répond à une stratégie territoriale à 4 axes : protéger, restaurer, valoriser et sensibiliser.
Afin d'avoir une approche bocagère complète et d'inciter les bénéficiaires (agriculteurs, collectivités, particuliers…) à planter, une réflexion et une étude de pré-faisabilité à la co-construction d'une filière de gestion et valorisation du bois bocage sera portée avec l'appui partenarial du CEREMA. En parallèle des réflexions sont en cours sur la formation des agriculteurs, des élus et des chauffeurs d'engins (CUMA et collectivités), à la gestion pérenne du bocage en lien avec les dynamiques de territoire. Le lien et la formation des futurs agriculteurs devraient se poursuivre sur le prochain contrat. L'animation territoriale autour de la préservation du bocage se poursuivra avec l'accompagnement possible de 6 inventaires bocagers communaux en 2023. Du temps d'animation est également fléché pour aider les communes à l'insertion des règlements bocagers dans les documents d'urbanisme. La dynamique territoriale maintient son niveau d'ambition avec un accompagnement et un appui réflexif auprès des acteurs techniques, des communes et EPCI membres autour du bocage. En cas d'émergences d'initiatives en lien avec la préservation et la valorisation, le syndicat se gardera l'opportunité d'accompagner techniquement des projets cohérents avec la qualité de l'eau et l'aménagement du territoire.

Volet Collectivités

L'accompagnement des collectivités a débuté lentement en 2020. Les actions réalisées ont été très appréciées par les bénéficiaires : communes, EPCI, services de l'Etat et servent déjà de référence en termes d'innovation et d'anticipation. Pour exemple, le travail sur les économies d'eau présenté dans le groupe de travail du Comité Départemental de l'Eau de la Loire-Atlantique. Les liens tissés avec les services étatiques et le CEREMA vont se développer grâce au futur partenariat CEREMA, sur les trois enjeux innovants : eau et urbanisme, filière bois bocage et modèle de gestion durable et collective de l'eau « Strat'Eau ».

Le futur CTEau doit permettre de continuer cette dynamique et finaliser les actions engagées, au service des collectivités, pour les aider à faire face au changement climatique.

Autres volets parallèles, indispensables à la réussite du CT Eau

Pour réussir le futur CT Eau et respecter l'ambition politique forte de 2019, le Syndicat Chère Don Isac travaille aussi en parallèle des sujets importants et transversaux, comme conforter le projet politique territorial avec ses 8 EPCI membres et les 62 communes, donner une suite au projet prospectif en expérimentant, avec l'accompagnement du CEREMA, des actions innovantes et réplicables avec les acteurs pionniers (eau et urbanisme, filière bois bocage, gestion quantitative de l'eau) et mettre en œuvre la solidarité financière petit cycle-grand cycle de l'eau.

DOCUMENTS DE REFERENCES

- Stratégie 2020-2025 - Projet de territoire des bassins de la Chère, du Don et de l'Isac

- Feuille de route 2020-2025 – Projet de territoire des bassins de la Chère, du Don et de l'Isac

- Rapport d'activité 2020 : https://cheredonisac.fr/wp-content/uploads/2022/07/Syndicat_Chere_Don_Isac_rapport_activite_2020.pdf

- Rapport d'activité 2021 : https://cheredonisac.fr/wp-content/uploads/2022/06/Syndicat_chere_don_isac_rapport_activite_2021_web.pdf

- COPIL annuel Bilan 2020 et perspectives 2021

- COPIL annuel Bilan 2021 et perspectives 2021